

Séance de conseil municipal du 19 avril 2010

Délégations

Daniel Jeanfavre et le maire, Paul-André Jeanfavre, participeront à l'assemblée des délégués de l'Association régionale Jura-Bienne, qui se tiendra le jeudi 29 avril à la Couronne, à Sonceboz.

Le même jour, Jean-François Bühler représentera les autorités locales à l'assemblée générale d'Energie-Bois Interjura, à 18 h à Court.

Sylvia Hasler prendra part à l'assemblée générale annuelle de l'AOUJ (Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary), qui se déroulera le 5 mai à 18 h au home La Roseraie de Saint-Imier.

C'est également Sylvia Hasler qui représentera la commune à l'assemblée générale de la Ligue pulmonaire bernoise, service régional Bienne-Jura bernois-Seeland, le 6 mai à 17 h 30, à l'hôtel Continental de Bienne.

Enfin, Marc Moser participera à l'assemblée de Promotion Bellelay, le 6 mai également, à 18 h 30 dans le bâtiment historique de l'association.

En formation

Marc Moser et René Rimaz prendront part au cours d'introduction 2010 pour les élus communaux, proposé au CIP de Tramelan en collaboration avec l'OACOT. Ce cours se donnera le 2 juin prochain de 8 à 18 h et portera sur les finances, la sécurité publique et la police, les constructions, ainsi que les tutelles.

Trois vitrines

Dans le cadre du chantier en cours rue des Prés 5, le Conseil a débloqué lundi soir un crédit de 12'000 francs permettant l'achat de trois vitrines d'affichage, lesquelles seront installées à l'entrée de l'administration (deux pièces) et à l'entrée de la salle de sport. Ces vitrines mesureront 2 mètres sur 1.

Bonne nouvelle ...à confirmer

L'Exécutif local a appris avec grande satisfaction que le Conseil du Jura bernois a préavisé favorablement, à l'intention du Conseil exécutif, les deux subventions maximales possibles pour les travaux du complexe rue des Prés 5. La première, de 84'210 francs, est à prélever sur le Fonds de loterie et doit soutenir l'agrandissement du complexe. La deuxième, de 253'350 francs, à prélever celle-là sur le Fonds du sport, est destinée à l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment.

Une bonne nouvelle, qui doit cependant encore être avalisée par le Gouvernement cantonal.

Une démonstration de l'AIB pour les sapeurs

L'AIB procédera, à l'abri PC du nouveau collège, le 5 octobre prochain, à une démonstration de nouveaux ventilateurs mobiles, appareils qui permettent d'éliminer la fumée des locaux. Destinée aux pompiers professionnels de Bienne et aux commandants des corps de sapeurs-pompiers du Jura bernois Ouest, M. Patrick Tissot, commandant du service de Sonceboz-Sombeval, participera évidemment à cette démonstration.

Engin acheté avec nos voisins

Le Conseil a débloqué lundi soir un crédit de 11'000 francs, figurant au budget des investissements, pour l'achat d'une nouvelle épareuse. Cet engin, qui permet de faucher les talus, sera acquis en collaboration avec la commune de Corgémont. Calculée au pro rata du nombre d'habitants, la part de Sonceboz se monte donc à 11'000 francs, sur un total de quelque 19'600 francs.

Merci à la CEC

Les actionnaires de Clientis Caisse d'épargne du district de Courtelary (CEC) ont approuvé la proposition du conseil d'administration de la banque, concernant l'attribution aux communes d'un montant total de 287'547 francs, à faire valoir sur leurs redevances en matière de prévoyance sociale. Pour notre commune, cette manne bienvenue se montera à 21'658 francs.

La gratitude des autorités s'adresse bien sûr à la CEC.

Places de parc

Dans le cadre des travaux d'assainissement de la rue de la Gare, portion Nord, les autorités ont débloqué un montant de 65'000 francs, pour l'achat et l'aménagement d'un bout de parcelle, auprès d'un privé. Ce terrain permettra de créer environ six places de stationnement pour voitures - ce qui devrait réjouir les citoyens intervenus en assemblée communale à ce sujet - ainsi que la mise en service d'un Molok (conteneur à déchets de la nouvelle génération, partiellement enterré).

A relever que deux autres Moloks sont en cours d'installation aux abords du hangar de bourgeoisie, où les sondages effectués dans le sol se sont révélés positifs.

Nouvelle borne

Dans le cadre des travaux d'assainissement de la rue de l'Envers Est, il était prévu d'ajouter une borne d'hydrante. Un emplacement plus favorable a cependant été retenu au bas du Pourpoint.

De fait, le Conseil municipal a débloqué lundi un crédit d'un peu plus de 8500 francs au total, réparti pour 6895 francs à l'entreprise locale Harnisch et finançant la borne elle-même, et 1850 francs pour les travaux de génie civil y relatifs. /cm-de